

CONTRIBUTION

adoptée à l'unanimité
en séance plénière du mercredi 27/09/2017

*Mettre en place les conditions
pour une construction collective
du «**sens métropolitain**»*



Préambule

« Radicaliser » le projet de société ... ou comment trouver la source d'un humanisme métropolitain et créer le « Commun » en s'appuyant sur les singularités citoyennes ... notre richesse collective ?

Comme de très nombreux acteurs engagés dans la vie de la Cité, le Conseil de développement durable se devait de porter sa réflexion au collectif autour du Projet métropolitain en cours.

Comment faire Métropole ? Comment faire de cette opportunité un projet d'adhésion ? L'idée de l'identité métropolitaine est centrale, et naîtra dans un mouvement – sorte de respiration consciente et engagée – dans une co-construction globale et permanente avec tous les acteurs du territoire.

Assurer cette respiration démocratique nécessitera l'enchaînement de deux temps... L'inspiration : c'est la convergence des énergies qui met en débat les divergences et les désaccords, et qui capitalise sur les idées et la capacité de création des uns et des autres, sorte de matière brute, de sève brute.

L'expiration : c'est l'émergence, sorte d'aboutissement des processus d'intelligence collective pour imaginer ce que personne d'entre-nous ne pourra complètement réussir seul, c'est faire naître de nouvelles idées, de nouvelles visions du croisement fertile, sorte de sève élaborée.

Et ces deux temps, réguliers, peuvent être l'essence méthodologique du projet de société que devient le Projet métropolitain.

La convergence, c'est la mise en système des envies, des visions, des attentes, des désaccords, des rêves, des expériences, des synthèses... à ce titre il ne faut occulter aucune question, aucune crainte et ne refuser d'étudier aucune hypothèse, aucune idée.

C'est dans cet esprit et au travers d'un premier débat mouvant¹, que les membres du Conseil de développement durable ont

commencé à soulever de nombreux points positifs et négatifs à deux premières questions que nombre de Citoyens se posent ou se poseront: le Grand Nancy doit-il étendre son périmètre rapidement ? Doit-il prioriser ses politiques publiques ? Un travail qu'il conviendra d'affiner au fil de la vie du Projet métropolitain.

Tout comme dans les 1^{ers} résultats de l'enquête « micro-trottoir » réalisée en interne, il est assez probable que les réactions des membres du Conseil de développement durable se retrouvent, au moins en partie, chez l'ensemble des Citoyens. Il ne faudra pas les éluder pour réussir la construction de cette identité métropolitaine dont nous avons besoin.

L'émergence, c'est le génie et la confiance que procure l'intelligence collective et qui permettra, en croisant l'ensemble des regards, de co construire des solutions inattendues, inimaginables autrement.

En cela, le processus de Projet métropolitain, au fil de l'eau, inclusif et itératif, peut devenir un grand moment de qualité démocratique.

Cette première pierre que le Conseil de développement durable apporte à l'édifice en cours, est aussi une mise en perspective de l'ensemble des travaux menés depuis le début du mandat. Toutes les contributions du Conseil viennent nourrir le Projet métropolitain. Elles suggèrent pistes et idées qu'il conviendra de travailler par la suite et au fil des travaux menés par la Métropole et ses acteurs.

¹ Le débat mouvant est une forme de débat dynamique qui favorise la participation. Un animateur pose une question polémique. Il propose aux participants de se positionner physiquement dans la salle, "ceux qui ne sont pas d'accord avec ce qui vient d'être dit d'un côté, ceux qui sont d'accord de l'autre". Personne n'a le droit de rester au milieu (sans avis), le fait de se déplacer pousse à choisir un camp et des arguments. Une fois que tout le monde a choisi "son camp", l'animateur demande qui veut prendre la parole pour expliquer son positionnement. Quand un camp a donné un argument, c'est au tour de l'autre camp d'exprimer un argument. Mais si un argument du camp opposé est jugé valable par un participant, il peut changer de camp.

Mettre en place les conditions pour garantir une construction collective du «sens métropolitain», le projet permanent :

Une nouvelle gouvernance

Les citoyens demandent de plus en plus d'être associés aux décisions publiques et d'être informés sur la façon dont elles sont prises, mises en œuvre, puis en évaluer les résultats et conséquences. Et ceci est vrai sur tous les sujets, économiques, sociaux, éducatifs, financiers, structurels etc. La mobilisation citoyenne peut se traduire par une plus grande implication dans la vie des territoires et dans leur développement.

1. dialogue entre les acteurs et les citoyens à toutes les échelles du Projet.

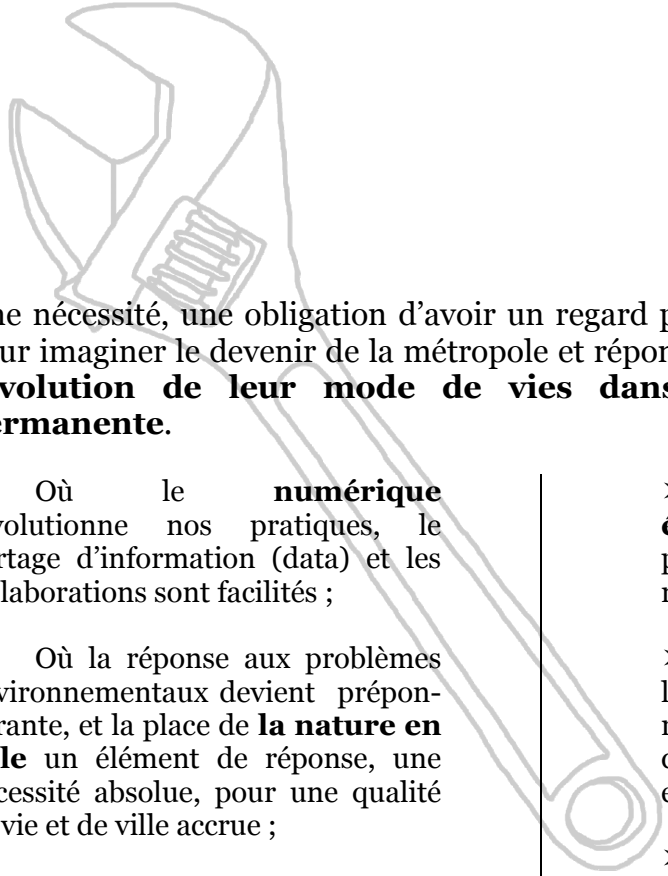
- assurer un croisement des singularités et complémentarités territoriales, créer la conférence métropolitaine des conseils de développement : un lieu pour appréhender les réalités du fonctionnement des territoires et des pratiques sociales ;
- mettre en place des consortiums d'acteurs à géométrie variable en fonction des politiques métropolitaines.

2. modalités d'interaction entre la connaissance et l'action.

- l'intelligence collective et la gestion collaborative, les dynamiques citoyennes (habitants, entreprises et usagers) doivent être aidées, accompagnées, mobilisées pour inventer la ville de demain.

Une démarche permanente : adaptabilité, évaluation, évolution

1. un projet permanent au moyen de processus d'ajustements explicités dans le temps et dans l'espace de manière à créer des synergies - des critères d'évaluation partagés.
2. une mise en perspective continue du « Quoi » et du « Comment » : la vision de l'avenir du territoire et les scénarios du changement.



Une nécessité, une obligation d'avoir un regard prospectif et original, de l'audace pour imaginer le devenir de la métropole et répondre aux attentes des habitants, à **l'évolution de leur mode de vies dans un monde en évolution permanente.**

➤ Où le **numérique** révolutionne nos pratiques, le partage d'information (data) et les collaborations sont facilités ;

➤ Où la réponse aux problèmes environnementaux devient prépondérante, et la place de **la nature en ville** un élément de réponse, une nécessité absolue, pour une qualité de vie et de ville accrue ;

➤ Où le **bien-être**, la bonne santé passe par un programme de promotion alimentation/sport pour tous/santé à tous les âges. Prévention qui passe par un écosystème sain : logements agréable, maîtrise des pollutions, modèle de transport vertueux, partage, balades aménagées, parcours de santé, santé mentale ;

➤ Où l'alimentation, l'autonomie et la **sécurité alimentaire**, l'agriculture "urbaine" et les coopérations avec les territoires ruraux périphériques de proximité, est un facteur clé de la robustesse d'un territoire ;

➤ Où les questions de **ressources**, leur gestion, la dynamique des flux et de leur capacité à les gérer, portent le développement d'un territoire. Et ce dans une logique d'interdépendance entre et avec les autres territoires plus ou moins proches. Toutes les typologies nécessaires doivent être représentées. Les entreprises innovantes doivent côtoyer les TPE, les artisans sources d'emplois et de service, services à domicile ... ;

➤ Où la **production énergétique** et durable est une préoccupation majeure pour nos modes de vies énergivores ;

➤ Où l'**habitat est modulable**, les mixités fonctionnelles recherchées et les règles d'urbanisme adaptées et expérimentales (Ex PLUi) ;

➤ Où les **nouvelles mobilités** moins dépendantes de la voiture doivent être au cœur des réflexions ;

➤ Où l'**intelligence collective** et la gestion collaborative, les dynamiques citoyennes doivent être aidées, accompagnées, mobilisées pour inventer la ville de demain. Les citoyens sont parties prenantes de l'évolution de leur territoire, les projets qui fonctionnent bien ce sont ceux ancrés sur la maîtrise d'usage, les pratiques du quotidien, ceux élaborer avec les bénéficiaires de l'action, c'est à dire les habitants, les entreprises, les usagers ; une gouvernance renouvelée, base de la démocratie de demain. Mobiliser les acteurs du territoire, publiques, privées, société civile pour concrètement engager des actions, des réalisations, des projets partagés ;

➤ Où l'**expérimentation** doit être au cœur des nouvelles pratiques et la gestion temporaire de lieux confiée aux habitants. Expérimenter de nouvelles pratiques, inventer de nouveaux usages, tester ce qui fonctionne ou pas pour le reproduire sur le reste du territoire, ouvrir des espaces de créativité et d'essai.

Quelle métropole voulons-nous ? La question du sens et des valeurs.

Trois niveaux d'action :

1. la métropole de l'excellence pour une attractivité et un rayonnement jusque hors de nos frontières : quelle identité métropolitaine ?

- ☐ intégrer le top 10 des métropoles où il fait bon vivre ;
- ☐ l'excellence doit être inclusive et doit signifier "réussir ensemble" ;
- ☐ un développement économique qui expérimente de nouvelles façons de faire (exemples : Territoire zéro chômeur de longue durée, Territoire zéro émission de carbone...).

Pour rendre attractif un territoire, accroître son rayonnement il est nécessaire de miser sur la qualité de vie, l'offre culturelle, la formation, le bien être de ses habitants, le logement, la santé car ce sont des facteurs déterminants pour le choix d'implantation des entreprises créatives.

Le rayonnement, l'attractivité se construisent d'abord en interne par l'amélioration de la cité et des conditions de vie de sa population.

Aussi, l'innovation, avant d'être technique, est cognitive. C'est la façon dont on se représente l'avenir, dont on s'y projette en fonction de son histoire et dont on partage ses représentations, l'identité collective avec les autres acteurs pour construire, co-construire une histoire commune, une ambition commune comprise et appropriable par tous, un projet partagé pour une métropole collaborative, expérimentale...

Des secteurs sur lesquels l'on pourrait tester des pratiques, de nouveaux aménagements, des projets, le développement de filières économiques et d'activités en lien avec les atouts et le potentiel de recherche et de développement de la métropole :

- ☐ les natures en ville et l'agriculture urbaine / péri-urbaine
- ☐ les énergies renouvelables
- ☐ les nouvelles mobilités
- ☐ l'habitat modulable et durable
- ☐ l'art et la culture
- ☐ une gouvernance renouvelée

2. la métropole des transitions pour un développement soutenable de la planète (une action locale pour des résultats au global)

- ☐ la question des **ressources** et de leur gestion, de la dynamique des flux et de la capacité à les gérer conditionnent le développement des territoires. Dans une logique d'interdépendance avec les territoires plus ou moins proches, les territoires robustes et en développement doivent combiner 3 facteurs/leviers : des activités présentielle, des activités productives et des activités résidentielles ;

- **expérimenter** de nouvelles pratiques, inventer de nouveaux usages, tester ce qui fonctionne ou pas pour s'en inspirer sur le reste du territoire, ouvrir des espaces de créativité et d'essai ;
- prévenir mais aussi **s'adapter** aux changements prévisibles pour augmenter la résilience des populations et des territoires, faire évoluer les besoins vers plus de sobriété.

Quelle vision, quel récit autour de l'avenir du Sud Meurthe-et-Mosellan ? La métropole polycentrique.

Notamment en raison d'une croissance démographique dans les territoires périphériques et une progression de l'urbanisation sur les terres agricoles non "endiguées", les territoires semblent se fabriquer eux-mêmes sans cohésion à grande échelle.

- imaginer un "**plan réciprocité**" entre la Métropole et les territoires à l'échelle du Scot Sud 54 (une articulation basée sur les complémentarités plutôt que les "intégrations" forcées): ex entre Brest métropole et la Pays Centre Ouest Bretagne, un contrat expérimental de réciprocité Ville Campagne a été signé en 2016 dans le cadre du volet territorial du contrat de plan Etat Région ;
- mettre en place un rendez-vous citoyen de type "**G1000**", pour mettre en synergie les dynamiques des habitants pour alimenter au fil de l'eau le Projet métropolitain ;
- la question des ressources financières, une **fiscalité** à inventer pour un développement et un accès aux services équitables dans les territoires.

3. la métropole des proximités pour ses habitants au quotidien

- renouveler les aménagements de centre ville différemment en considérant l'évolution des **usages** qui en sont fait : rues commerciales, galeries commerciales, gare sncf, gare routière, voirie et stationnements... ;
 - **apaiser** les relations sociales, arriver à généraliser les comportements respectueux par des temps d'éducation à la citoyenneté, la ville "bienveillante" et "plaisante" ;
 - réfléchir, construire, agir... avec les **citoyens**.
- LA METROPOLE DU **BIEN-ÊTRE**, DE LA QUALITE DE VIE A TOUS LES AGES, ET DES SOLIDARITES
- pour une politique de prévention, les conditions de la mise en place d'un écosystème sain.
- LA METROPOLE DES **HABITATS DIFFERENCIES**
- des logements modulables, encourageant les parcours résidentiels en lien avec les territoires de couronne ;
 - le concept de Zones à usages différés (ZUD) avec mise en gestion par des associations, des habitants du quartier... ;
 - le concept de Parc naturel urbain, le traitement des paysages et des sols. Une nouvelle discipline : l'agro-urbanisme ;
 - récupérer le capital constitué par le foncier pollué : les savoir-faire sont présents dans le Grand Est à l'Université, dans les laboratoires de recherche et dans des entreprises.

➤ LA METROPOLE DE L'ACCESSIBILITE, DE **LA MOBILITE** ET DES COMMUNICATIONS

- de nouvelles mobilités moins dépendantes de la voiture au cœur des réflexions. Encourager le développement et la mise en service de transports en commun innovants et intelligents. Aménager l'espace public pour rendre prioritaires les modes doux : nouveaux profils en travers, nouvelle physionomie pour des rues apaisées, agréables, partagées... ;
- un réseau de mobilité et d'infrastructures, intermodale (une signalétique efficace), accessible, adaptable, et de haute qualité de services pour une métropole en mouvement ;
- le numérique révolutionne nos pratiques, le partage d'information (data) et les collaborations sont facilités.

➤ UNE METROPOLE QUI COMPREND DES **ESPACES DE RESPIRATION**

- protéger, inventer et aménager le Parc naturel urbain, changer de paradigme en pensant la ville au sein de ses espaces naturels et non pas en végétalisant avec parcimonie ça et là.

➤ LA METROPOLE DE LA **SECURITE ALIMENTAIRE**

- l'alimentation, la sécurité alimentaire, l'agriculture "urbaine" et de proximité sont un facteur clé de la robustesse d'un territoire. A ce titre il est important d'accompagner les exploitants agricoles ayant fait le choix de la transition vers l'agriculture bio, mais il faut également soutenir le tissu agricole local plus traditionnel soucieux de la qualité des sols et des productions.

➤ LA METROPOLE DE LA **SECURITE ENERGETIQUE**

- encourager la sobriété dans les comportements, valoriser les actions d'économie d'énergie, de production de déchets, de consommation d'eau... à l'échelle des foyers, d'un quartier etc. ;
- soutenir la recherche, ainsi que les filières professionnelles des énergies renouvelables.

➤ LA METROPOLE DE LA **CULTURE** ET DES CULTURES

- exemple du Sundgau en Alsace et Stuwa, son parcours d'art et nature contemporain
- l'ancienne voie ferrée de Nancy en tant que terrain de jeux éphémère... ;
- étendre les coopérations vers la Meuse pour une meilleure offre touristique (Vent des forêts... tourisme patrimonial de guerre... architecture Renaissance) ;
- la question des langues étrangères, et notamment de l'allemand trop peu parlé (alors que les marchés Allemands et Luxembourgeois offrent des perspectives en termes d'emplois aux transfrontaliers et d'investissements en France).

➤ LA METROPOLE DE LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES AU TRAVERS DE SON **TISSU ECONOMIQUE ET SOLIDAIRE**

- toutes les typologies nécessaires doivent être représentées. Les entreprises innovantes doivent côtoyer les TPE, les artisans sources d'emplois et de service, services à domicile... ;
- innover en matière de services de proximité, du service commerçant au service à la personne, de bénévolat...

"J'AIME, J'AIME PAS, J'AIMERAIS..."

Un outil d'enquête à la façon d'un « micro-trottoir »

Construire collectivement une métropole nécessite de connaître les désirs, les envies de ses citoyens (les habitants, ceux qui y travaillent, ceux qui y étudient, ceux qui utilisent ses services, ceux qui la visitent...).

Pour appréhender ces besoins et désirs, le C3D construit une enquête pour, à termes, consulter très largement les populations visées. Il ne s'agit pas d'établir une liste au « Père Noël », ni de recenser les désirs les plus fous. Il s'agit de motiver chacun de prendre en main la part de son destin qui lui revient, de mobiliser chacun pour une co-construction d'un environnement de vie, de travail, de loisir où chacun se sentirait bien.

Cette enquête porte sur 13 thèmes (Habitat - Transport et mobilités- Commerce - Santé et Bien-être- Services à la personne – Éducation, enseignement et formation – Sports et équipements sportifs – Offre culturelle – Événements artistiques, culturels et festifs – Nature(s), paysage, agriculture, horticulture – Attractivité touristique – Le monde socio-économique dans le grand Nancy - gouvernance locale, démocratie, place de la société civile -) qui couvrent la majeure partie des aspects de la vie quotidienne dans la métropole, toutes générations confondues.

Elle est construite sous forme de questionnaire « ouvert » permettant d'identifier ce que chacun, aime, n'aime pas et aimerait pour chacun des thèmes traités. Même si l'élaboration d'une synthèse est plus complexe que celle d'un questionnaire « fermé » OUI/NON, cette méthode est préférable afin de ne pas enfermer les répondants dans un cadre rigide prédéfini par les enquêteurs.

Cette enquête interne est une des premières étapes du processus de vie du projet. Chaque répondant aura la possibilité d'argumenter ses réponses, de motiver ses positions, de défendre ses idées. Le dépouillement consistera donc à identifier les idées, les propositions constructives, pourquoi pas des solutions à certaines interrogations, thème par thème pour construire une vision d'ensemble de la métropole imaginée, construite sur les valeurs que le C3D défend et a déjà proposées dans ses précédentes productions.

Au vu des résultats d'une phase expérimentale (en interne au C3D) qui a recueilli une soixantaine de réponses, il ressort déjà que la méthode, même si elle est un peu laborieuse, peut non seulement faire émerger des idées intéressantes, mais aussi motiver nos citoyens dans leur intérêt et leur participation à la vie et aux projets communs.

Les membres du Conseil de développement durable :

ANCÉ Charles - BALBERDE Jean Pierre - BARBER Stéphane - BESSARD Dominique – BLAISE Louis - BLAISE Olivier - BOFFIN Marc - BOISSEZ Jacqueline - BONILLA Georges – BOUCHER Murielle - BOUVIER Grégoire - BRAHIM Djamil - CAUCHIN SIMON Pascal - CAZIN Pierre Yves - CHRISTOPHE Michel - COLOMBAIN Yves - COSTE Dominique - CREUSOT RIVIERE Valérie - DAVANZO Marie Jo - DEBRAS Isabelle - DECAMPS Roch - DECAUX Pierre - DEHAN Laurence - DEL SORDO Emmanuel - DEREXEL Marie Pierre - DESCADILLES Patrick - DIDIER Dorothée - DIOP Habib - DOUKHI Fadila - DRIOU Anne - ESPAGNET Marguerite - FOURNIER Régine - FRIRION Didier - GAUZELIN Jacques - GEOFFROY Jean Marc - GERARD Philippe - GRANDJEAN David - GRISON Denis – GUIOT Alain - GYARMATY Catherine – HENRY Claude - HEYMES Odile - HOUPERT Nicole - JACQUILLARD Cédric - JEAN Michel – JOSSET Sandrine - KLEIN Jean-Pierre - LACRESSE Jean-Paul - LAROCHE Christian – LATOCHA Vladimir - LAURENT Julien - LECOMTE Daniel - LECUYER Erwan - LEMOINE Yannick - MAS Régine - MATHIS Marie Claire - MERVELET Jean – MEYER Brigitte - MICHEL Gwenola - MONIN Jean Paul - MONTEL Jean Marc - MOUTON Clarisse - NICOLLE Bernard - PARMENTIER Claire - PERDRISSET Muriel - PERETTE Jean-Marie - PIERRE Francine - PIERRE DIT BARROIS Claude - PUTON Jean Pierre – REBECK Laurence - REIGNIER Bernard - RICHARD Frédéric - ROBERT Michel - ROCH Emmanuel - ROSSIGNON Jean Paul - ROZENFARB Martine - SCHAMING Pierre - SCHMITT Jean Pierre - SCHWARTZ Christophe - SYDA Michael – SZYNKOLEWSKI Michèle - TANNEUR Pascal - THEATE Michèle - THIRION Michel - THOMASSIN Patrice - THOMESSE Jean Pierre - THOUVENIN Catherine - VALCK Dominique - VANÇON Guy – VIRIOT François - ZEKPA Raymond.